



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1340

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Installation des services - Bâtiments tertiaires et travaux de grosse maintenance 3° phase - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Olivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1340**

commission principale : finances, institutions et ressources

commune (s) : Lyon 3°

objet : **Installation des services - Bâtiments tertiaires et travaux de grosse maintenance 3° phase - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent projet concerne le redéploiement de services communautaires sur les principaux bâtiments administratifs implantés dans le 3° arrondissement : hôtel de Communauté et ses annexes, immeubles Le Clip, Porte Sud, M + M, et la mise à disposition des élus communautaires (Vice-présidents) de bureaux adaptés à leurs fonctions.

Par les délibérations n° 2009-0515 et n° 2009-1022 en date des 9 février et 2 novembre 2009, le conseil de Communauté a approuvé, d'une part, les projets de regroupement de la direction de la propreté et de la voirie dans l'immeuble Le Clip, et d'autre part, les regroupements de la direction des relations internationales (DRI) Communauté urbaine et ville de Lyon, de la direction de la logistique et des bâtiments ainsi que l'installation de la direction de la prospective et stratégie d'agglomération (DPSA) dans l'immeuble Porte Sud.

La troisième étape des réaménagements et déménagements va permettre d'assurer l'installation de la vice-présidence au niveau 01 de l'hôtel de Communauté, de prendre en compte la demande de rapprochement au plus près du Président et de la direction générale, des membres du Cabinet et de la mission coordination des services. Elle va également permettre un regroupement/rapprochement des services de la direction des systèmes d'informations et de télécommunications (DSIT) situés aux niveaux 0 et 01 de l'hôtel de Communauté. Cependant, il faudra encore attendre le départ de la mission Carré de soie et la relocalisation de la mission INET installées au M + M pour optimiser ce regroupement.

S'agissant de la maintenance, cette phase est aussi l'occasion de terminer le programme de remplacement des moquettes de l'hôtel de Communauté engagé depuis plusieurs années.

Remplacement des moquettes de l'hôtel de Communauté - dernière tranche

Moquettes murales : la majeure partie des surfaces verticales de l'hôtel de Communauté est revêtue depuis l'origine du bâtiment de moquette murale "Louis de Porteere" pour une surface globale de 5 300 mètres carrés.

Cette moquette, aujourd'hui hors d'usage est, après son arrachage, remplacée par un revêtement mixte composé d'enduit et de parement en bois stratifié.

Moquettes sols : l'ensemble des surfaces de bureaux et des circulations de l'hôtel de Communauté (20 500 mètres carrés) est revêtu depuis l'origine du bâtiment (32 ans) d'un revêtement de sol en lès de moquette "Louis de Porteere". Ce revêtement d'excellente qualité est aujourd'hui vétuste, se désagrège, se décolle et doit être remplacé.

Depuis 2005, des surfaces conséquentes (sols et murs) ont pu être rénovées au fur et à mesure des réaménagements consécutifs aux projets de restructuration des services. Elles représentent 15 400 mètres carrés, soit deux tiers de la surface globale.

Le projet de réorganisation de la délégation générale au développement urbain et de son déménagement a présenté une opportunité rare de réaliser le remplacement des moquettes au sol des deux niveaux concernés ainsi que dans des zones à fort passage (coursive) et dans les locaux de la trésorerie, soit 8 500 mètres carrés (délibération n° 2009-081 du conseil de Communauté en date du 15 juin 2009).

Pour l'ensemble du bâtiment, il resterait à rénover, après le remplacement des sols des niveaux occupés par la délégation générale au développement urbain et la trésorerie :

- 2 828 mètres carrés de revêtements de sols, soit une dépense estimée à :	215 000 € TTC
- 1 561 mètres carrés de surfaces verticales, soit une dépense estimée à :	133 000 € TTC
auxquels il convient d'ajouter des travaux de rénovation des boîtes de sol (électriques) et des caniveaux métalliques (câblage),	15 000 € TTC
soit un total de :	363 000 € TTC
arrondi à	370 000 € TTC

Aménagements - déménagements

Les mouvements visent à améliorer globalement les conditions d'installation des vice-présidents et de fonctionnement de leur secrétariat et à regrouper les membres du Cabinet et de la direction générale au plus près du Président.

- Installation d'un nouvel espace Vice-Présidents - niveau 01

Le service de l'information géographique (IGEO) de la DSIT libère un espace paysager de 530 mètres carrés qui va permettre la création de bureaux fermés, d'un espace de réunion et d'une zone centrale dédiée aux assistants de Vice-Présidents. Les travaux seront donc conséquents : cloisonnements, faux plafonds, travaux de transformation des équipements de chauffage, de climatisation, d'éclairage et de câblage, les adaptations réglementaires de la détection incendie et de la gestion technique centralisée.

Cet espace sera équipé de mobiliers neufs.

- Installation des membres du Cabinet et mission coordination des services

Les membres du Cabinet et de la mission coordination des services seront installés dans une partie des bureaux libérés par les Vice-Présidents, côté rue du Lac.

L'estimation proposée ci-après intègre les travaux de "propreté" à réaliser à la marge dans ces bureaux libérés.

Pour ces bureaux, les mobiliers sont anciens, dépareillés voire de grande dimension ; ils pourraient s'avérer inadaptés aux locaux et à leur nouvel usage. Il est proposé de les remplacer.

Le montant des dépenses se décompose comme suit :

- cloisonnements, faux plafonds, chauffage - climatisation, électricité, sols, câblage, etc.	400 000 € TTC
- mobiliers vice-présidence, membres du Cabinet et mission coordination des services	150 000 € TTC
- déménagements, connexions, etc. (fonctionnement)	20 000 € TTC
Total	570 000 € TTC

- Redéploiement des agents de la DSIT IGEO au 203, rue Garibaldi à Lyon 3°

Il est prévu de redéployer le service IGEO de la DSIT (24 personnes) actuellement au niveau 01 de l'hôtel de Communauté dans les locaux libérés au 203, rue Garibaldi (niveau 1) à Lyon 3°. Les travaux seront réalisés *a minima*, les agents partent essentiellement avec leur mobilier ancien mais jugé encore en bon état et adapté à l'usage spécifique des dessinateurs. Les achats de mobilier ne concerneront que des cloisonnettes mobiles pour aménager l'espace paysager situé en milieu de plateau et une dizaine de fauteuils de travail.

En revanche, les opérations de montage et de démontage des mobiliers seront importantes, compte tenu des contraintes du bâtiment et de la taille des mobiliers ergonomiques.

L'estimation des dépenses d'aménagement est décrite ci-après :

- cloisonnements, câblage et modification d'éclairage	30 000 € TTC
- acquisitions de mobiliers DSIT IGEO	20 000 € TTC
- déménagements/connexions agents DSIT (fonctionnement)	10 000 € TTC
- divers	5 000 € TTC
Total	65 000 € TTC

Le montant total de la 3° phase ressort à :

	Investissement	Fonctionnement
- remplacement des moquettes de l'hôtel de Communauté, dernière tranche	370 000 €	
- installation zone vice-présidence de l'hôtel de Communauté niveau 01	550 000 €	20 000 €
- installation IGEO au 203, rue Garibaldi	55 000 €	10 000 €
	975 000 €	30 000 €
- disponible dégagé sur les 1ère et 2° phases du projet	- 100 000 €	
Total	875 000 €	30 000 €

Le projet ressort, à l'issue de la phase 3, à un montant total de 2 347 000 € en investissement dont 1 580 000 € de travaux de grosse maintenance sur le bâtiment ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux complémentaire : remplacement des moquettes ainsi que l'aménagement de locaux et l'acquisition de mobilier liés à l'installation de la vice-présidence, des membres du Cabinet, de la mission coordination des services à l'hôtel de Communauté et au redéploiement du service IGEO de la DSIT au 203, rue Garibaldi.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme D1 : Assurer le bon fonctionnement des services de la Communauté urbaine sur l'opération n° 1602, individualisée le 2 novembre 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complétée pour un montant supplémentaire de 875 000 € en dépenses d'investissement à la charge du budget principal en 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 347 000 € en dépenses d'investissement.

3° - La dépense de fonctionnement d'un montant de 30 000 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - fonction 020 - opération n° 1602 - compte 624 100.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.